COMITE DIRECTEUR
21 AOUT 2021 – 9H00 PAR VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Aude D'ORSI, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Christophe GIL, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Laurent MARTINIE, Matthieu MONCHAUX, Jean Yves MOURET, Alain PALAUSSE, Michel PFLIEGER, Jean POUS Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Thierry VIGNOBOUL

Excusé(e)s : Benoît CASTANEDO, Julie CUMINETTI, Isabelle GELY, Françoise JAMMES, Antoine MARTINEZ, Jean-Marc MOREAU, Laetitia PACHOUD, Dorothée PEREZ Stéphane PINASSEAU, Bernard PUJOL, Alain REY, Michel RUAMPS, Rolland SORMANI, Michel VIGIER, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Invités : Laure BENJAMOILE, Sylvie BROS, Pierre CIBOT, Eric DORIA, André LAUR, Eric PLANES

Invité-es excusé-e-s : Romain BLATTES, Jean-Louis BOULADOU, Sébastien GINER, Christian GALONNIER, Sébastien LAPASSET, LAURENT Philippe, SUNE Caroline

1- Communication du Président

Alain DOUCET ouvre le Comité Directeur et remercie les salariés et les membres du CSE pour leur présence.

Il revient sur des décès de dirigeants de clubs, certains intervenant à la Ligue, plus particulièrement ceux de Philippe LECOMTE et de Christian MAUGARD dont les obsèques ont eu lieu samedi dernier.

Le Président DOUCET donne son avis sur l'importance de la vaccination contre la Covid-19 qui permettra de pouvoir rejouer dans les semaines à venir. Il précise que chacun est libre, mais que la loi doit s'appliquer.

La FFR a préconisé aux Ligues de reporter le début des compétitions début octobre. Après consultation, les clubs d'Honneur occitans n'ont pas souhaité modifier la date de reprise prévue le 19 septembre.

Le Président rappelle la règle mise en place par la FFR dans le cadre du plan de reprise et notamment l'organisation des rencontres amicales.

Il informe que la réunion des Secrétaires Généraux et Directeurs de Ligues se déroulera au CNR le 26 et 27 août prochain, y assisteront Jean-Yves MOURET et Pierre CIBOT.

Le Beach Rugby Tour Occitan n'a pas pu faire sa dernière journée pour cause de crise sanitaire.

Alain DOUCET précise que les finales nationales de Beach Rugby ont été annulées car les qualifications pour cette compétition n'avaient pas pu avoir lieu dans les ligues.

Le Président DOUCET remercie les personnels, bénévoles et élus qui ont œuvré avec efficacité en particulier sur les dossiers des finances, des « vacances apprenantes », du Beach Rugby.

Le dossier des relations entre la LOR et les Comités Départementaux est ouvert.

2- Validation des PV

Le PV du Comité Directeur du 26/06/2021 est validé à l'unanimité.

3- Actualité COVID

Alain AZPIROZ fait le point sur le dossier et sur le protocole sanitaire émanant de la FFR adressé à tous les clubs, à savoir le « Pass sanitaire » dorénavant obligatoire.
Le parcours vaccinal des M12 ne peut être commencé qu'à la date anniversaire des 12 ans du licencié.

A compter du 30 septembre, les mineurs à partir de l'âge de 12 ans et les majeurs devront présenter les Pass sanitaires avec le schéma vaccinal complet (2 injections).
Les gestes barrières devront être encouragés et respectés.
L'utilisation des vestiaires, douches, buvettes, club-house est autorisée sauf restrictions émises par les maires ou les préfets.

Sylvie BROS demande si les parents accompagnants n'ayant pas le Pass sanitaire pourront accompagner leurs enfants jusqu'aux vestiaires. Alain AZPIROZ lui répond que les enfants devront être laissés à la porte d'entrée de l'enceinte sportive.

La désignation de personnes en charge du contrôle des Pass sanitaires devra être mise en œuvre dans tous les ERP par les organisateurs de rassemblements ou de réunions. Ces personnes devront tenir des listes des personnes vaccinées et seront responsables du contrôle des QR codes des titulaires de Pass sanitaire qui accéderont aux installations sportives et aux vestiaires.

4- Epreuves

Séniors :

Rolland SORMANI excusé, Christian ABEILHE fait le point sur la compétition seniors 2021-2022.
Il revient sur la préconisation de la FFR de ne reprendre les compétitions de Ligue que début octobre. La majorité des clubs questionnés n'y sont pas favorables et par rapport à la mise en place du calendrier et attire l'attention sur la difficulté qui sera de trouver des journées supplémentaires et de revoir les poules.
Christian parle des différentes demandes des clubs et beaucoup restent sans réponse sous peine de déstabiliser le championnat.

Le Président dit que la question sera posée au Séminaire des SG pour savoir si cette recommandation est impérieuse ou pas.

Le Président demande d'examiner avec attention d'une part la demande de Mauguio qui a contacté la commission pour faire évoluer son équipe 1, ayant subi de nombreux départs de joueurs, non plus en Honneur mais en séries.
Le Président DOUCET demande aussi de résoudre le dossier de Collioure qui demande sa rétrogradation 2ème série en 3e ou 4e série et d'une éventuel rassemblement avec l'ex club de Côte Vermeille pour former le club de Côte Rocheuse.

Gérard FOURQUET intervient sur le dossier d'affiliation du nouveau club de Naucelle qui tarde à être traité par la FFR. Ce retard ne permet pas aux nouveaux joueurs de se licencier et d'être assurés.

Jean-Yves MOURET dit que les dossiers d'affiliation des nouveaux clubs (Naucelle, Ovale Rabastens Bigorre, Corbières, Rugby Entente Cabardes) seront traités en Bureau Fédéral le 30 août 2021.

Jeunes :

Christian ABEILHE donne l'avancement des engagements d'équipes (demandés pour le 1er septembre), 40% des clubs ont répondu.
Une relance du rappel de la date butoir sera faite.

Il revient sur les préconisations de la FFR pour la date de reprise. Il proposera, lors de la réunion avec les référents départementaux du 7 septembre, de suivre cette recommandation et de débuter la compétition début octobre avec des poules de 8.
Cela permettra de proposer davantage de dates de repli et de laisser des dates disponibles pour la compétition des sélections départementales.

Il fait part des difficultés rencontrées dans la catégorie U16, ce qui est confirmé par d'autres élus.
Max SANTA demande à Christian ABEILHE de faire remonter les informations sur les clubs en difficulté pour envisager d'éventuels rassemblements.
Un dispositif de veille et de remontée des informations sera mis en place autour des CTC.
Daniel FABRE souhaite que les départements soient partis prenantes dans ces échanges entre les CTC et les Clubs.
Jocelyn BROUSSE dit que les mêmes difficultés apparaissent chez les jeunes féminines.

5- Assemblée Générale de Valras

Pierre CIBOT, en préambule, tient à remercier Didier CEYSSON et son équipe pour leur aide dans la mise en œuvre de cette Assemblée.
Pierre CIBOT présente les différents documents qui seront envoyés pour l'AG de Valras du 11/09/2021 : convocation, ordre du jour, pouvoir, procuration.
Tous ces documents sont validés à l'unanimité.

Le vote des différentes résolutions se différents votes se fera de façon électronique.

Pierre CIBOT présente les dispositions sanitaires qui seront appliquées : « Pass sanitaire » obligatoire demandé dès l'entrée au Palais de la Mer, port du masque, distanciation physique, condamnation d'un siège sur deux limitant la présence à une personne par club. Concernant ce dernier point, il sera mis en place un dispositif permettant aux autres dirigeants d'assister à l'assemblée.

Pierre CIBOT soumet au Comité Directeur la mise en place d'un café d'accueil, du cocktail déjeunatoire et les conditions de prise en charge de la prestation hôtelière (nuitée du 10 au 11/09) et de la restauration du 10/09.

Les dispositions logistiques sont validées par le Comité Directeur.

Jean Yves MOURET demande que les éléments constitutifs du rapport moral lui soient remontés au plus vite.

Le Président DOUCET parle du suivi du POS de la Ligue qui mérite plus d'attention car il conditionne une partie de la subvention fédérale.

6- Finances et Budget

Pierre CROS donne la tendance des comptes du résultat d'exploitation. A ce jour, toutes les écritures ne sont pas passées, les comptes doivent être validés par le cabinet comptable et le commissaire aux comptes avant d'être publiés. Le résultat d'exploitation de la saison 2020-2021 sera certainement positif, cela s'explique notamment par l'indemnisation partielle allouée par l'état, par une économie sur les frais de fonctionnement, par l'abandon des remboursements de frais kilométriques en contrepartie de CERFA.

L'AG financière ne pourra pas se faire en même temps que l'AG Ordinaire du fait des délais à respecter dans la parution des comptes et de la validation du résultat 2020/2021 par le commissaire aux comptes puis le Comité Directeur de la Ligue.

Il confirme que le règlement financier de la LOR devra être revu pour pouvoir retrouver de la sérénité dans le travail des actions à projeter.

Alain AZPIROZ présente les modifications du règlement financier qui sera voté lors de l'AG. Il aborde tour à tour les points suivants :

Dispositions financières relatives :

- Au fonctionnement, en privilégiant la visioconférence à raison d'un Bureau directeur sur 2 en visio, de 4 Comités Directeurs en présentiel, de 3 Commissions sur 4 en visio et de pérenniser l'abandon des frais de remboursement des déplacements (élus et chargés de mission).
- Aux frais de déplacements (missions à la demande de la Ligue) avec un barème forfaitaire. Recommandation d'utilisation des véhicules de la Ligue.
- Aux frais de restauration des commissions et formations d'éducateurs selon un barème établi et fixé dans le règlement financier.

Règlement financier

- Proposition de cotisations sur les licences 2021/2022 :
 3€ jusqu'au moins de 19 ans inclus masculin - 5€ pour les +18 ans féminine et +19 masculin, éducateurs et dirigeants.
- Tarifs des formations :
 Baby Rugby, accréditation, Rugby à 5 niveau 1 : 100€ - Initiation découverte - Développement, Perfectionnement, Optimisation : 220€ - Staps, Recyclage : 80€
- Barème disciplinaire :
 carton rouge direct, 2ème carton jaune dans le même match (sanction automatique) carton rouge : 150 €

- Engagements des équipes :
 équipe 1 : 80€ - équipe 2 : 50€ - Juniors, Cadets : 50€
- Barème des mutations : identique à la saison dernière
- Barème arbitrage : identique à la saison dernière
- Dispositions financières des RF chez les jeunes garçons et filles :
 indemnités d'absence équipe U16 jusqu'à U19 :
- prise en charge de 50€ par la Ligue, disposition particulière en cas d'incivilité sur rencontre
- Représentant fédéral: indemnité d'absence 50€
- Billetterie : identique à la saison dernière

Le règlement financier est voté à l'unanimité. Il sera envoyé aux clubs pour être voté à l'AG.

Alain AZPIROZ présente le budget prévisionnel de la saison 2021-2022 qui affiche une impasse d'environ 3 000€. Il explique les 3 axes qui ont permis d'établir un budget :

- Axe 1 : développement des ressources financières supplémentaires par une augmentation du partenariat, création d'un fond de mécénat, par la hausse des cotisations, par l'augmentation des prix de la formation d'éducateurs, par le développement de la vente de prestation, par la création d'évènements novateurs.
- Axe 2 : Productivité : manager les projets autour de la pratique, maitrise les coûts de fonctionnement de l'ensemble des bâtiments, développer l'éco-responsabilité (boîte à idées, réduction de consommation etc..), globaliser les achats courants (contrats de maintenance et d'entretien, achat de fournitures).
- Axe 3 : Investissement : France 2023 (travaux d'aménagement du site de Toulouse) et bâtiments (travaux et rénovation réseaux informatiques (Toulouse et Narbonne)

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Il sera envoyé aux clubs pour être voté à l'AG.

7- Actions de fin de saison

Vacances apprenantes

André LAUR et André LEYMAT font un compte rendu des trois stages des « Vacances apprenantes ».

Les retours sont positifs du côté des familles, des partenaires, notamment de la part des CAF avec un engouement de la part des jeunes pensionnaires. Une vidéo est en cours de réalisation qui retracera les moments forts de ces séjours.

Ils remercient les salariés impliqués sur ce dossier et l'investissement des cadres techniques présents sur les 3 centres de séjours, bien au-delà de leurs principales interventions. Des difficultés de gouvernance sur le centre de Malibert. Quelques axes d'améliorations ont été détectés et feront l'objet d'actions correctives.

Le Président DOUCET confirme que ce dossier sera pérennisé et élargi sur d'autres départements de l'Occitanie l'an prochain. Il précise que ce dispositif est complémentaire des stages mis en œuvre par les Comités Départementaux. Les publics ne sont pas les mêmes.

Didier CEYSSON dit que la communication médiatique autour de ces évènements doit être améliorée.

Seven Rugby Tour

Jean Louis DAVID expose les difficultés liées à la crise sanitaire qui ont impacté la dernière étape à Souillac qui a été décalée. La date sera définie en fonction du calendrier du XV.

Une réunion de la commission est fixée au 1er septembre pour établir le calendrier 2021-2022 et les bases du développement du 7 chez les jeunes féminines et le circuit amateur. Pierre Lachatre (CTC) intègrera la commission.
Un évènement sera mis en place autour du Seven HSBC qui aura lieu à Toulouse.

Rugby à 5

Alain PALAUSSE fait le compte rendu de l'activité des tournois de « Rugby à 5 » de fin de saison. A ce jour, 48 tournois ont été déclarés par les clubs et comités départementaux. Il présente le projet pour la prochaine saison. Un annuaire répertoriant les sections de rugby à 5 sera établi avec l'aide de référents départementaux.
Les dates des 5 et 12 juin sont bloquées pour les finales départementales et la finale de Ligue.

8- Arbitrage (PJ n° 1)

Eric DORIA présente le nouvel organigramme fonctionnel de l'arbitrage occitan mis à jour sur 2 départements l'Ariège et la Haute Garonne.
Il donne les résultats des Concours du Jeune Arbitre 2020 et 2021.
Il communique les dates et lieux des stages de reprise.
Eric DORIA expose la situation et l'évolution des affiliations à la date du 21/08 (affiliations globales : traitement de 428 affiliations ; évolution affiliations arbitres : 360 dont 56 ré affiliations). En tenant compte de la projection des arrêts et du recrutement l'effectif arbitre serait de 640.
Eric DORIA revient sur les conditions applicables pour l'organisation des rencontres amicales de début de saison, possible si même catégorie d'âge et de même niveau de compétition ayant les mêmes règles
Il parle de la plateforme « perf arbitre », dédiée au contrôle de « Pass sanitaire » mise en place pour les arbitres du secteur professionnel.
Eric DORIA présente les nouvelles règles applicables à compter du 1er aout 2021 pour toutes les catégories. Une présentation sera faite lors de l'AG de Valras.

9- Ressources Humaines

Pierre CIBOT fait un point sur les effectifs de la LOR au 23/08 : 52 salariés (30 CTC et 22 collaborateurs administratifs).
Il précise concernant l'allocation du budget CSE que celle-ci n'est due à partir du moment où, sur une période de 12 mois consécutifs, la Ligue a atteint 50 salariés, ce qui n'a pas été le cas.
Pierre CIBOT fait un point covid et annonce qu'un salarié de la Ligue a été déclaré positif alors qu'il était vacciné. Actuellement à l'isolement, se symptômes sont légers.
Des cas contacts ont également été signalés durant le mois de juillet.
Pierre CIBOT demande aux membres du Comité Directeur la position de la Ligue concernant la mise en œuvre du Pass sanitaire
Il précise que le siège social de la Ligue est classé ERP.
Le Président DOUCET dit que la Ligue appliquera les dispositions fédérales quant au contrôle du Pass sanitaire.

Pierre CIBOT fait un point sur le dossier APLD qui a été validé.
Il est appliqué en juillet et août.
L'activité en septembre sera à 100% en présentiel pour les CTC (décision FFR).
Il soumet au Comité Directeur la proposition de positionner à partir de Septembre les personnels administratifs à 100%, de mettre en place le télétravail par roulement dans le cas de bureaux partagés et de la possibilité du télétravail à raison de de 2 jours par semaine pour les autres (en attente négociation avec le CSE).
Il précise que, dans le cas où cette proposition serait retenue, la Ligue ne bénéficierait plus des aides de l'Etat.
La proposition est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Concernant la mise en place des mesures sanitaires, il soumet le maintien de la fermeture des sites (siège social et MOT-s-) au public et aux bénévoles. Un contrôle sera opéré.
Des masques et du gel hydro alcoolique seront de nouveau fournis aux salariés.
Ces dispositions sont validées par le Comité Directeur.

10- Vente du bâtiment de Tarbes

Le Comité Directeur vote à l'unanimité l'aliénation des locaux de la MOT de TARBES.

Les négociations pour le relogement de la MOT de Tarbes et des personnels avancent avec la Préfecture des Hautes Pyrénées.
Le Président parle du positionnement de la MOT de Perpignan et des réflexions avec le CD66.

11- Questions diverses

- **Rugby Santé** : Jean POUS parle de la journée de Rubies les 18 et 19/09 à Toulouse.
 Il revient sur l'appel à projet de la CARSAT qui avance bien sur l'Ariège. Le dossier stagne en Aveyron. Une réunion doit avoir lieu le 21/09 pour fixer les attributions des dotations.

 Jean POUS parle du tournoi de « l'Amicale des 6 nations ». La date ne semble pas bien choisie par le fait que les compétitions ne redémarrent qu'en octobre.

- **Formation des dirigeants** : Claude SOUTADE dit que le programme 21-22 est en cours d'élaboration. La bibliothèque en ligne des fiches pratiques sera complétée.

- **CLC :** Alain DOUCET revient sur la gouvernance du CLC. Julie CUMINETTI, pressentie en tant que co-présidente, n'a pas eu l'aval de sa hiérarchie professionnelle pour occuper ce poste. Elle sera remplacée par Virginie DEPRINCE-DELAHAYE et assurera la double présidence du CLC avec Jocelyn BROUSSE.
 Le Comité Directeur valide cette proposition.

- **Programme des réunions (PJ n° 2) :** Le projet sera joint au relevé de décisions. Il sera amené à évoluer en fonction de l'actualité.

Le Président DOUCET remercie tous les participants, élu-e-s, chargés de missions et salariés pour leur participation.

Séance levée à 12H30.

Prochain Comité Directeur : le 10 septembre à 15H00 à VALRAS

PJ :
N°1 : Commission des Arbitres
N°2 : Programme des réunions 21-22

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général LOR